

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort de France, le 16 décembre 2024

Les urgences de Martinique sous tension : Adoptons les bons réflexes !

En Martinique, le système de santé connaît depuis ces dernières semaines de fortes tensions impactant particulièrement les services d'urgences dans un contexte de circulation active de la grippe saisonnière, associée à une augmentation significative des infections chez les nourrissons et jeunes enfants. La Martinique demeure en phase épidémique de bronchiolite, avec un nombre de passages aux urgences en hausse : 39 cas enregistrés en semaine 49, contre 26 cas de la semaine 45 à 48.

Face à cet afflux de patients et dans la perspective des fêtes de fin d'année, l'Agence Régionale de Santé, le Centre Hospitalier Universitaire de Martinique et les professionnels de santé se mobilisent pour limiter les effets de ces tensions, faciliter l'accès aux soins de tous et garantir la qualité des prises en charge.

A compter du 16 décembre, les personnes ne relevant pas des urgences seront réorientées par celles-ci vers une prise en charge appropriée.

Les urgences, c'est pas automatique : J'appelle mon médecin, j'appelle le 15 !

Les services d'urgences ont vocation à prendre en charge, d'abord et **en priorité, les urgences vitales** nécessitant une réponse immédiate en termes de soins médicaux et de moyens.

Des outils complémentaires sont mis en place pour améliorer, via la régulation médicale du **centre 15**, l'accès aux soins non programmés avec l'appui de médecins libéraux. La coordination entre l'hôpital et la médecine de ville peut apporter une réponse rapide, 7j/7, à toute demande de soins.

Les réflexes à adopter avant de se rendre aux urgences

Si vous avez un problème de santé :

1- En journée, contactez en première intention votre médecin traitant. Il a un rôle pilier dans le parcours de soins coordonné du patient. Il pourra vous apporter une réponse adaptée.

2- En cas d'indisponibilité du médecin traitant, le soir, le week-end et les jours fériés, ne vous déplacez pas spontanément aux urgences, appelez le 15 qui vous orientera vers l'offre médicale ou soignante la plus adaptée à votre état de santé, dont les urgences.



AVANT D'ALLER AUX URGENCES, SI MON MÉDECIN TRAITANT N'EST PAS DISPONIBLE, J'APPELE LE 15

L'ARS de Martinique rappelle à la population, l'importance d'adopter les bons réflexes afin de réduire l'engorgement des services hospitaliers et de contribuer à l'effort commun.

Contact presse ARS :

Cellule communication - ars-martinique-communication@ars.sante.fr